

Procès-verbal du Comité de parents
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

No. de résolution
ou annotation

Rencontre spéciale du
mercredi 1^{er} février 2023

Procès-verbal de la rencontre spéciale du Comité de parents tenue le 1^{er} février 2023, à 19 h, via une plateforme virtuelle, à laquelle sont présentes et forment quorum les personnes suivantes :

ÉCOLES	DÉLÉGUÉS	Présence	Absence motivée	Absence non motivée	Présence du substitut
École Au Petit Bois	M ^{me} Marilynne Dumas S : M ^{me} Valérie Bouchard			X	
École Christ-Roi	M ^{me} Geneviève Côté S : Aucun substitut	X			
École Intégrée d'Yamaska	M ^{me} Élisabeth Guilbeault S : Chloé Péloquin	X			
École Laplume	M ^{me} Patricia Gagné S : M ^{me} Maryse-Anne Beaudin		X		
École Maria-Goretti	M. Hugo St-Amand S : M ^{me} Maude Péloquin	X			
École Martel	M ^{me} Vanessa Leroux Cournoyer S : vacant	X			
École Mgr-Brunault	M ^{me} Félicia Tait S : M ^{me} Karine Therrien			X	
École Mgr-Prince	M ^{me} Marilyn Meynieu S : M ^{me} Marie-Audrey Harbec	X			
École Pierre-de-Saint-Ours	M ^{me} Jessica Beauchemin S : M ^{me} Jessica Hart Laberge	X			
École Saint-Gabriel-Lalemant	M ^{me} Marie-France Poulin S : M ^{me} Élisabeth Aussant	X			
École Saint-Jean-Bosco	M. Marc-André Nadeau S : M ^{me} Maryse-Anne Beaudin		X		
École Saint-Roch	M ^{me} Maryse Lambert S : M ^{me} Kim Leblanc			X	
École Ste-Anne-les-Îles	M ^{me} Marie-Eve Gauthier Grenon S : M ^{me} Annie Duhaime	X			

Procès-verbal du Comité de parents
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

No. de résolution
ou annotation

École Sainte-Victoire	À venir S : M ^{me} Marilyn Picard		X		
École sec. Bernard-Gariépy	M ^{me} Catherine Parent S : vacant	X			
École sec. Fernand-Lefebvre	M ^{me} Judith Michel S : vacant	X			
Pavillon Tournesol	M ^{me} Cynthia St-Laurent S : M ^{me} Kathy Pozer			X	
Représentant EHDAA	À venir				

Est également présente à cette rencontre : M^{me} Sophie Cloutier, agente d'administration des Services du secrétariat général et des communications.

Ouverture de l'assemblée
et constatation du quorum

À 18h59, M. Hugo St-Amand souhaite la bienvenue aux membres du Comité de parents, constate le quorum et procède à l'ouverture de la rencontre du Comité de parents.

Adoption de l'ordre du jour
CP-23-02-01

Il est proposé par M^{me} Judith Michel que l'ordre du jour suivant soit adopté :

Sujets préalables :

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Constatation du quorum;

Sujets statutaires :

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour;

Sujets de consultation et de décision :

- 3.1 Rencontre du 22 février 2023 avec les présidents des conseils d'établissement et les membres du Comité de parents;
- 3.2 Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Rencontre du 22 février
2023 avec les présidents
des conseils
d'établissement et les
membres du Comité de
parents
CP-23-02-02

M. Hugo St-Amand explique aux membres la teneur de la rencontre proposée le 22 février prochain avec la direction générale, les présidents des conseils d'établissement et les membres du Comité de parents. M^{me} Sophie Cloutier explique aux membres les démarches faites jusqu'à maintenant concernant la formation obligatoire des membres et le contenu de la formation concernant le fonctionnement des CÉ et les pouvoirs et obligations des CÉ. Par la suite, les membres échangent entre eux. Les membres élaborent la résolution qui sera présentée à la direction générale concernant cette rencontre.

Considérant que la formation obligatoire des membres des CÉ doit être bien comprise;

Procès-verbal du Comité de parents
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

No. de résolution
ou annotation

Considérant que le calendrier de décision doit être respecté;

Considérant que l'article 96.13 de la LIP doit être bien compris et respecté par les directions d'école;

Considérant que chaque école pourra discuter de ses enjeux;

Considérant le désir de normatiser les façons de faire dans les CÉ;

Considérant le désir de toutes les parties de collaborer ensemble;

Le Comité de parents recommande à la direction générale de tenir une rencontre le 22 février 2023 avec les présidents des conseils d'établissement et les membres du Comité de parents sur les sujets suivants :

- Formation obligatoire,
- Fonctionnement des CÉ,
- Annonce de la soirée sur l'OPP.

Adopté à l'unanimité.

Levée de l'assemblée
CP-23-03-03

À 19h26, il est proposé par M^{me} Marie-Ève Gauthier Grenon que l'assemblée soit levée.

Signature du ou de la présidente

Signature du ou de la secrétaire